

Séminaire « Protection des enfants en exil contre la violence dans les hébergements collectifs », 17 novembre 2025

Résumé :

Le 17 novembre 2025, Save the Children et la Chaîne du Bonheur ont organisé un séminaire sur la «Protection des enfants en exil contre la violence dans les hébergements collectifs». Le présent document synthétise les messages clés des présentations de Luzia Jurit (FHNW), Beat Zindel (Fondation Bündner Standard), Daphne Karaman (UNHRC), Désirée Zaugg (UNICEF) et Milena Gehrig (Save the Children) ainsi que les échanges de la table ronde animée par Melanie Pfändler avec Jris Bischof (SODK), Francesca Chukwunyere (Armée du Salut) et Nina Hössli (Save the Children). Ce séminaire faisait suite à la discussion de l'année dernière sur la protection des enfants dans le domaine de l'asile et a mis l'accent sur la protection contre la violence et plus particulièrement sur le fait, souvent négligé, d'être témoin de violences dans les hébergements collectifs.

Interventions

Lors de la présentation introductory, Luzia Jurt (FHNW) a décrit les conditions structurelles dans les hébergements collectifs et a démontré avec force que la violence n'y est pas une exception, mais bien un risque inhérent. La promiscuité, le manque d'intimité, l'importante fluctuation des personnes, les divers types de stress psychologique et les déséquilibres de pouvoir créent un environnement propice à diverses formes de violence, auxquelles les enfants sont particulièrement vulnérables. Les enfants subissent en effet des violences directes, sous forme d'attaques physiques ou psychologiques perpétrées par d'autres résident·e·s, leurs parents, des collaborateur·rice·s ou d'autres enfants, et des violences indirectes, lorsqu'ils·elles assistent à des conflits, des interventions de la police ou des expulsions. Luzia Jurt a souligné les lourdes conséquences que peuvent avoir des violences répétées sur le développement psychique et corporel ainsi que sur les chances d'éducation et d'intégration. Elle a également expliqué que les enfants qui vivent dans des hébergements collectifs doivent sans cesse trouver et réaffirmer leur place au fil des arrivées et des départs des autres résident·e·s, ce qui les expose à un stress permanent. En parallèle, de nombreux hébergements doivent composer avec un manque de personnel qualifié, de responsabilités claires et de concepts systématiques de protection contre la violence. Luzia Jurt décrit un «système d'aide à la jeunesse «à deux vitesses» en Suisse. Par conséquent, les conditions de vie dans les hébergements collectifs favorisent une dynamique propice à la violence, sous toutes ses formes. Luzia Jurt perçoit de l'espoir notamment dans le développement à grande échelle d'espaces adaptés aux enfants et dans les projets de recherche qui étudient comment les hébergements pourraient être conçus à l'avenir de manière plus orientée vers les besoins.

Après la présentation de Luzia Jurt, différents outils pratiques pouvant soutenir la prévention de la violence et les interventions dans la vie quotidienne des hébergements collectifs ont été présentés. Beat Zindel (Président, Fondation Bündner Standard) a présenté le standard Grisons comme un instrument complet d'outils permettant une gestion réfléchie et institutionnalisée des violations des limites. Le standard part du principe que des violations des limites ont lieu dans toutes les institutions et mise sur une prévention en trois étapes, sur des analyses de risques, des canaux de signalement

transparents, la culture de l'erreur vécue et une attitude ouverte à la discussion. Pour pouvoir identifier les risques à temps et agir préventivement, il est important de créer un environnement dans lequel les violations des limites peuvent être abordées ouvertement. Certains éléments du standard ont déjà été mis en œuvre dans certains hébergements collectifs du domaine de l'asile.

Daphne Karaman (Senior Legal Associate, UNHCR) et Désirée Zaugg (spécialiste des droits de l'enfant, UNICEF Suisse & Liechtenstein) ont présenté la nouvelle publication [«L'enfant en quête de protection dans l'hébergement collectif - Recommandations dans le domaine de l'asile»](#), élaborée conjointement par l'UNICEF, l'UNHCR, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés et Save the Children. Cette publication contient des recommandations concrètes et des outils pratiques pour améliorer la protection des enfants dans les hébergements collectifs, renforcer leur soutien et à accroître leur participation. Voici l'un de ses principaux messages : on ne peut garantir une protection efficace des enfants dans le domaine de l'asile que si l'ensemble des acteur·rice·s et des niveaux concernés est pris en compte: la structure, l'hébergement, le personnel et le point de vue de l'enfant. Sur la question de la violence, Daphne Karaman et Désirée Zaugg soulignent notamment l'importance d'un concept de protection de l'enfant institutionnel comportant aussi bien des éléments préventifs que des mesures concrètes pour gérer les incidents. Qu'un tel concept soit encouragé par les autorités ne suffit pas. Il faut qu'il soit soutenu avec les ressources nécessaires. Daphne Karaman et Désirée Zaugg ont également souligné l'efficacité de l'analyse participative des risques et de la protection : lors de l'analyse des facteurs potentiels de protection et de risque dans les hébergements, il faudrait que le point de vue des enfants soit systématiquement pris en compte à l'aide de méthodes participatives. La participation n'est pas un élément optionnel. C'est un droit essentiel de l'enfant, qui améliore considérablement la qualité et l'impact des mesures de protection.

Au cours de l'après-midi, le guide de Save the Children intitulé [«Quand les enfants sont témoins de violence»](#) a mis en lumière une forme de violence qui reste souvent invisible: le fait d'être témoin de violence. Milena Gehrig (responsable d'équipe Projets dans le domaine de l'asile, Save the Children) a souligné une nouvelle fois les conséquences graves que le fait d'être témoin de violences indirectes peut avoir sur les enfants. Les situations de violence qui ont lieu dans la vie quotidienne d'un hébergement collectif sont toutefois souvent très complexes et les enfants présent·e·s ne sont pas souvent assez pris·e en compte lors de l'intervention et du suivi. C'est précisément là l'intérêt du nouveau guide: il montre comment les collaborateur·rice·s peuvent protéger et accompagner les enfants, et les renforcer en prévention de l'avenir. Les trois phases – la prévention, l'intervention et le suivi – sont expliquées de manière claire et concrète. Le guide reprend les principaux messages des autres instruments présentés: les trois phases sont importantes et étroitement imbriquées. La prévention doit déjà tenir compte du suivi ultérieur, et chaque suivi a également un rôle préventif. Dans ce contexte, Milena Gehrig a rappelé l'importance de toujours placer l'intérêt de l'enfant au centre des préoccupations et d'en tenir compte dans toutes les décisions.

Table ronde

Au cours de la table ronde qui a suivi, Jris Bischof (responsable de domaine Migration, SODK), Francesca Chukwunyere (responsable de projet Hébergements collectifs, Armée du Salut) et Nina

Hössli (Directrice des programmes suisses, Save the Children) ont échangé sur ce qui facilite et ce qui complique la protection de l'enfant dans la pratique.

Les tensions auxquelles sont confronté·e·s de nombreux·ses acteur·rice·s dans le domaine de l'asile ont tout de suite été soulignées : il est désormais largement admis que les enfants qui vivent dans des hébergements collectifs ont besoin d'une protection particulière, mais la mise en œuvre de cette protection repose encore fortement sur quelques personnes engagées, tandis que l'on manque encore souvent de structures contraignantes, de responsabilités claires et de ressources.

Tout le monde a cependant souligné qu'il existait bel et bien une marge de manœuvre. Les évolutions de ces dernières années, notamment dans le domaine de l'éducation ou de la création d'espaces adaptés aux enfants, montrent ce que l'on peut réaliser avec de l'engagement et une approche pragmatique. Le but est maintenant de passer d'améliorations ponctuelles à un ancrage structurel. C'est le seul moyen d'éviter que les progrès ne disparaissent dès que les personnes engagées quittent l'hébergement ou que les projets prennent fin. L'un des souhaits principaux est que les mandant·e·s assument leurs responsabilités et prennent systématiquement en compte la protection des enfants, de l'appel d'offres à la planification et au financement, en passant par la définition des exigences en matière de recrutement.

Jris Bischof a également souligné combien il était important que les hébergements collectifs soient considérés dans toute leur hétérogénéité et que les professionnel·le·s aient une image exhaustive des personnes qui y vivent. Les hébergements abritent des familles, des personnes seules, des enfants et des personnes âgées. On y parle des langues différentes et divers contextes culturels s'y côtoient au quotidien. Pour que la cohabitation fonctionne, chaque résident·e doit être pris·e en compte dès le début. On est au-delà du simple «Food and Shelter», mais finalement, tout le monde en profite.

Le personnel des hébergements collectifs constitue un autre aspect central de la discussion. Bien qu'il y ait un besoin urgent de personnel qualifié, comme le rappelle Francesca Chukwunyere, la réalité montre que le personnel d'encadrement est souvent composé de personnes issues d'autres secteurs. Il est donc d'autant plus important de former ces collaborateur·rice·s avec précision, de les accompagner et d'encourager leur développement professionnel, notamment en les incitant à suivre des formations continues. En effet, les collaborateur·rice·s ont un rôle clé de médiation dans la vie quotidienne des hébergements et sont souvent en contact étroit avec les enfants. Nina Hössli a souligné à cet égard que le guide «Quand les enfants sont témoins de violence» aborde précisément cette question, pour que les collaborateur·rice·s sachent comment se comporter pendant et après des situations qui dégénèrent. En effet, du point de vue des enfants, le fait de taire la violence la normalise et ce sont alors leurs propres réactions (p. ex. la peur ou l'agitation) qui leur semblent anormales. Cette double incertitude peut considérablement compliquer le processus d'assimilation.

La discussion a également pointé l'importance de la participation pour le vivre ensemble et la prévention de la violence dans les hébergements collectifs. Les éléments participatifs contribuent à stabiliser les résident·e·s, à créer des structures de jour, à réduire les conflits et à créer du lien entre les personnes, en particulier dans les lieux où manque du personnel. Les espaces adaptés aux enfants ont

été décrits comme des facteurs de protection indispensables, mais il a aussi été souligné qu'il ne suffisait pas de disposer d'un espace. Il faut aussi que celui-ci soit accessible, qu'il dispose de matériel ludique intéressant et adapté à l'âge des enfants et que l'on puisse y accompagner les enfants, par exemple avec des activités dirigées. L'importance de mettre en valeur les parents dans leur rôle a également été mise en avant. Les parents subissent un quotidien dicté par les autres et portent une lourde responsabilité, tout en étant la personne référente la plus importante pour leurs enfants. Le fait de soulager les parents et de leur proposer des informations compréhensibles et des approches participatives qui renforcent leur sentiment d'auto-efficacité peut jouer un rôle déterminant dans la protection des enfants.

Il a également été mis en avant l'importance de la clarification des responsabilités, d'une collaboration étroite et d'un échange d'informations transparent entre les différent·e·s acteur·rice·s pour protéger les enfants dans les hébergements collectifs – y compris en leur évitant d'être témoins de violence. Le public a fait remarquer que les organismes externes n'avaient souvent qu'une connaissance limitée des conditions de vie dans les hébergements collectifs, ce qui contribuait au manque de clarté des rôles et des responsabilités, notamment dans le cadre des contacts avec les services sociaux scolaires. Dans la pratique, ce manque de clarté crée souvent du travail supplémentaire et complique la mise en place d'un soutien adéquat pour les enfants.

Les déclarations finales ont une nouvelle fois rappelé la mission commune. La résilience des enfants et des familles a été soulignée à plusieurs reprises. Avec le soutien de structures claires, du professionnalisme et des processus fiables, cette résilience constitue une ressource importante pour la stabilité. Nina Hössli et d'autres voix dans le public ont rappelé tout ce qui a été mis en place ces dernières années. Un séminaire de cette profondeur sur ce sujet aurait été quasi inimaginable il y a cinq ans. Ces progrès montrent que le changement est possible quand la protection et les besoins des enfants sont pris en compte de manière systématique et que l'ensemble des parties prenantes se coordonnent.

Ce séminaire a clairement montré que la protection contre la violence dans les hébergements collectifs est aussi bien une problématique structurelle qu'une question de posture: il faut des ressources, des responsabilités claires, du personnel qualifié, des processus cohérents, une posture professionnelle commune et il faut que tous ces éléments soient ancrés de manière contraignante. De même, la protection contre la violence demande d'être disposé·e·s à prendre au sérieux le point de vue des enfants, à les écouter et à les impliquer activement, notamment par le biais d'approches participatives. Les instruments présentés sont des guides précieux pour y parvenir. Il est important qu'ils ne finissent pas au fond d'un tiroir. Ils doivent influencer systématiquement et durablement le quotidien dans les hébergements collectifs. Contribuons ensemble à cet objectif et maintenons le dialogue!